

# la Bulle d'EVAD



Bulletin de l'Association " Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise N° 32 Mars 2007

## Sommaire:

- Balade nocturne du 15/02/07 p2
- Rapport d'activité de l'AF3V p2
- Vélocampus-Dijon p3
- Trocs vélos p4
- Voir et être vu ! p5

E d i t o r i a l

### Coup d'oeil dans le rétroviseur

Avec la première Bulle 2007, essayons de regarder dans le rétroviseur de notre monture citadine pour dresser un bilan de l'année écoulée et de nous projeter dans l'avenir ...

**Sans se cacher la face, commençons parce que n'a pas encore abouti**

Le parking vélo de la gare de Dijon, digne de ce nom, n'existe toujours pas  
Tous les TER n'acceptent pas les vélos des cyclistes ...

Les voitures, en ville, ont toujours du mal à respecter la limitation de vitesse en zone 30...

Malgré de nombreuses démarches d'EVAD, le Conseil Général reste sourd à nos demandes de rencontre ...

**Ouvrons les yeux, sur les choses qui se mettent en place**

Vélocampus a commencé à prêter quelques vélos : on enregistre déjà plusieurs dizaines d'adhésions.

Un service de location de vélo comme à Lyon, Rennes ou Orléans devrait voir le jour en milieu d'année. (voir article page 4)

Les contresens cyclistes sont sur la bonne voie : belle réussite.

Nos balades nocturnes rencontrent un vif succès, relayé positivement par les médias.

**Les choses attendues pour 2007**

Les balades nocturnes deviennent mensuelles à partir d'avril !

La zone 30 sera rénovée (espérons -le!) et élargie à l'ensemble du secteur sauvegardé.

L'inauguration de nouvelles pistes cyclables est à prévoir.

En septembre, EVAD placera la semaine de la mobilité sous le thème : "Au travail, à vélo !

En novembre, on s'offrira une conférence sur le code de la rue avec la participation d'Hubert Peigné ("M. Vélo" national).

Dès l'automne, EVAD, avec le Grand Dijon, lancera une campagne en faveur de l'éclairage de nos chères bicyclettes.

Une rencontre avec le Conseil Régional, pour avancer sur la problématique "TER+ vélo", devra avoir lieu.

Bref, pour EVAD, en 2007, encore beaucoup de pain sur la planche

Et puis, cerise sur le gâteau, ne manquez sous aucun prétexte la Fête du Vélo samedi 2 et dimanche 3 juin!

J-C Barre



**La balade nocturne  
du 15 février  
fut un grand succès !**



**Contacts: Siège social d'E.V.A.D.  
3 b rue Ernest Lorry 21 000 Dijon  
tel: 03 80 66 76 26  
e-mail: evad@fubicy.org**

## La balade nocturne du 15 février 2007

:"BP" du 19/02/07

"Environ 200 cyclistes ont participé jeudi soir à la quatrième balade nocturne organisée par l'association Ensemble à vélo dans l'agglomération dijonnaise [...]"

"Jeudi soir, vous avez peut-être aperçu les quelque deux cents cyclistes qui avaient répondu à l'invitation de l'association Ensemble à vélo dans l'agglomération dijonnaise (Evad) pour une quatrième balade nocturne.

Cette initiative était soutenue par Velocampus [...] les participants n'avaient qu'un mot d'ordre : " A vélo, à nous la rue de la Liberté ! ", dans le but de pouvoir emprunter la rue de la Liberté de jour.

En effet, si depuis peu, les fonctionnaires de police ont reçu pour consigne de ne plus verbaliser les cyclistes dans cette rue, la situation n'est pas clarifiée pour autant [...]"



## Rapport d'activité 2006 concernant l'AF3V

Cette année, notre effort a porté essentiellement sur la complémentarité entre vélo et transports en commun (TER, bus) pour les déplacements de travail et de loisirs.

Nous avons rencontré des contrôleurs SNCF pour savoir comment ils vivaient la présence des vélos dans les TER (sur certains trains la demande est régulièrement supérieure à l'offre !).

Nous avons été reçus à notre demande par le vice président de la région Bourgogne chargé des transports qui nous a écoutés et fait quelques promesses (accessibilité des quais, garages à vélos, amélioration de l'information des

usagers...). Nous sommes intervenus lors d'un " comité de ligne " TER . Pour le moment, nous n'avons pas constaté d'avancées notables!

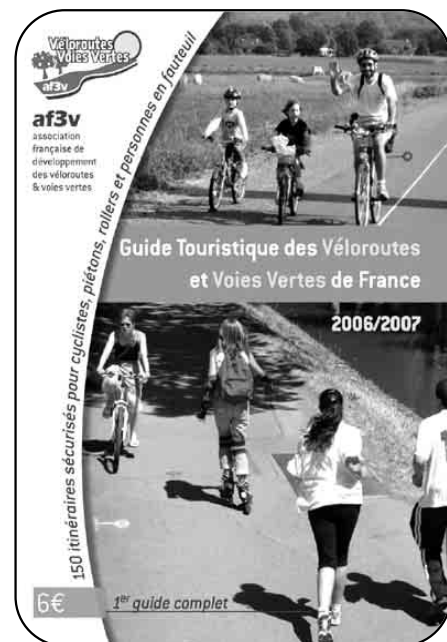
Nous avons communiqué sur ce thème à l'occasion de la Journée européenne des véloroutes et voies vertes.

Quant aux réalisations de véloroutes et voies vertes, le Conseil général de Côte d'Or poursuit sa tâche : après les liaisons Beaune-Santenay, Dijon-Pont de Pany et Dijon-Lamarche sur Saône, restera à réaliser Dijon-Beaune et Pont de Pany-l'Yonne.

Cependant le Conseil Général ne manifeste pas une grande volonté de concertation avec EVAD (en

tant que relais de l'AF3V), nous découvrons réalisations et projets dans la presse comme tout le monde !

Une demande d'entrevue est sans réponse depuis de longs mois ! CG



## Vélocampus Dijon : c'est parti !

Mercredi 14 février la toute jeune association VELOCAMPUS DIJON a remis son premier vélo en prêt à un jeune étudiant qui va s'en servir pour circuler sur le territoire du campus et dans Dijon pour ses différents déplacements.

Lorsqu'elle aura reçu



toutes les subventions nécessaires à son fonctionnement elle pourra étoffer très vite son parc à vélos.

Rappelons que cette association est née le 4 mai 2006. Elle ne s'adresse qu'aux étudiants et au personnel de l'université.

Elle propose le prêt de vélos, un atelier de mécanique, des conseils de réparations, des leçons de vélo, des animations, des balades.

Nous sommes heureux de rouler avec elle dans notre bonne ville de Dijon et nous lui souhaitons bon vent !!



Son siège social est :

Vélocampus Dijon  
Maison de l'étudiant  
Esplanade Erasme  
BP 21078 DIJON CEDEX .

Télé 06 17 10 82 28  
velocampusdijon@hotmail.fr

## La Petite Reine roule à Dijon !



Cette appellation a été reprise par une société qui effectue du transport de petits colis en triporteur. Après Paris, Bordeaux et Rouen, elle vient de s'implanter à Dijon.

Voilà un moyen ingénieux de lutter contre la pollution.

Cette " Petite Reine " n'a rien à voir avec les triporteurs de nos grands-pères ! Ce triporteur a une capacité de 1200 litres, et peut transporter entre 200 et 300 kg de marchandise.

Cette lourde machine à pédales est mue par un cycliste ...assisté d'un gros moteur électrique, logé dans le moyeu de la roue avant. L'énergie humaine est transmise aux deux roues arrières, plus petites, qui supportent la charge.

Ces véhicules sont assimilés aux vélos. La société travaille en sous-traitance. Elle offre ses services aux commerçants du centre ville pour tout transport de petits colis ou de livraison. Son rayon d'action ne s'étend pas à l'agglomération dijonnaise mais uniquement au centre ville, devenu peu accessible aux camions

Donc, bienvenue à ces nouveaux véhicules propres et silencieux, de couleur orange, qui

vont cheminer sur les pavés dijonnais.

Pour les contacter :  
**La Petite Reine**  
12 quai Etienne Bernard  
21000 DIJON  
télé : 03 80 43 33 82

[guillaumecharbernaud@lapetitereine.com](mailto:guillaumecharbernaud@lapetitereine.com)



## Mobilier urbain et location de vélos = le grand amour ??

Le mariage du mobilier urbain et de la location de vélo est-il d'amour ou de raison ?

Lors du conseil de communauté de décembre 2006, le Grand Dijon a décidé de lancer un appel d'offres pour " la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien des mobiliers urbains et des abris de voyageurs, ainsi que la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien d'un parc vélos et des stations vélos ".

Pourquoi associer dans un même appel d'offre mobilier urbain et location de vélos en libre service ?

D'abord appelons un chat un chat : quand on parle de mobilier urbain, on parle en fait de supports d'affichage publicitaire, certains pouvant servir d'abribus !

Mobilier urbain et location de vélos concourent-ils à la satisfaction de besoins similaires et cohérents en matière d'urbanisme et de

mobilité ? Cela n'est pas très évident et on peut même penser qu'il y a contradiction : développer l'usage du vélo permet de réduire la place de l'automobile et ainsi d'économiser de l'espace urbain (ressource de plus en plus rare et donc chère !), par contre le mobilier urbain est un consommateur non négligeable d'espace, notamment au détriment de celui dévolu aux piétons ! La question de la cohérence peut se poser aussi lorsque le mobilier urbain sert de support à des campagnes publicitaires pour des marques automobiles !

Le mariage mobilier urbain et location de vélos n'est donc pas d'amour, il s'agit bien sûr d'un mariage de raison (économique s'entend !) : la mise à disposition de vélo ne peut être en soi une activité rentable selon des critères purement économiques - c'est le cas de la plupart des services publics. Les

opérateurs privés ne peuvent s'en charger que s'ils obtiennent des compensations.

A Paris, à Lyon, comme dans d'autres villes, l'installation et la gestion du réseau de stations vélos ont été attribuées à des groupes spécialistes de mobilier urbain et d'affichage publicitaire (JCDecaux, Clear-Channel...) qui en échange ont obtenu le marché du mobilier urbain. Actuellement une seule agglomération fait exception, celle d'Orléans qui a choisi de confier au groupe EFFIA la mise en place et la gestion de son système de location de vélo, cette société recevra une aide de la collectivité mais aucune contrepartie en matière de mobilier urbain !

Le Grand Dijon aurait-il, comme pousse à le croire la rédaction de l'appel d'offre, déjà choisi de ne pas suivre l'exemple d'Orléans ?

CG

## Trocs vélos !

**Envie de VENDRE votre vélo,  
ou d'en ACHETER un autre ?**

Une date à retenir et un lieu :  
**Les 12 et 13 mai 2007  
à AHUY**

**Salle des Mille Clubs  
Rue de Messigny**

Pour plus d'informations,  
téléphoner à la mairie d'Ahuy  
Au 03 80 23 80 99

**TROC VELOS**  
**TROC VELOS**

**DEPOT ET VENTE  
DE VELOS D'OCCASION**  
**du Mardi 27 Mars 2007  
au Samedi 31 Mars 2007**

Pour vendre votre ancien vélo déposez le à partir de Mardi et  
Nous nous chargerons de le vendre.

Vous cherchez un vélo d'occasion la vente se fera par nos  
techniciens qui vous conseilleront au mieux.  
Conditions, renseignements et dépôts :  
tél. : 03 80 65 18 88

**BOUTICYCLE DEGUEURCE  
121 RUE D'AUXONNE  
21000 DIJON**

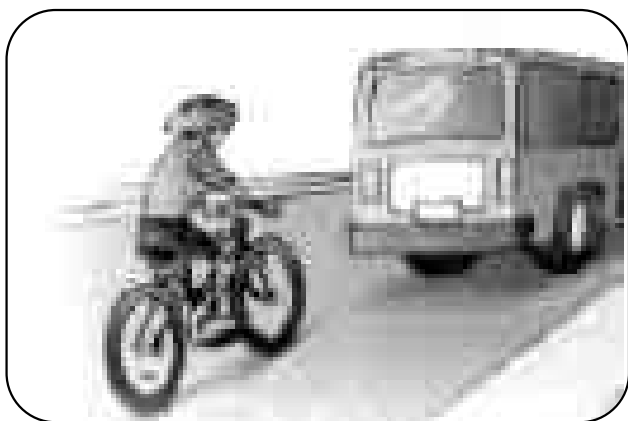
## Voir et surtout ... être vu !

Beaucoup d'entre vous le savent déjà : la sécurité du cycliste passe avant tout par sa " visibilité ". Nos voisins européens cyclistes l'ont compris depuis longtemps, particulièrement en Allemagne, en Suisse et aux Pays Bas et ils sont une majorité à utiliser au quotidien ces équipements simples et efficaces :



- **L'écarteur de danger** : il ne coûte que quelques euros, et se fixe en quelques minutes sur le cadre du vélo

(de préférence à l'arrière). Monté sur une rotule, il s'efface de lui-même si vous frôlez un véhicule d'un peu trop près. Son efficacité est étonnante : les automobilistes qui vous doublent respectent largement la distance préconisée par le code de la route, et votre sécurité en est augmentée d'autant (on sait bien que la plupart des dangers qui menacent le cycliste viennent de l'arrière). Ce petit " bras " de plastique rouge-orangé est équipé de catadioptrés des deux côtés, pour que son efficacité soit aussi bonne la nuit que le jour.



- **Le gilet " fluo "** : Il vous rend en sécurité le centuple de ce qu'il vous coûte en élégance ! Ce large gilet jaune fluo (il n'y a pas de manches) sur lequel sont cousues des bandes réfléchissantes, vous rend visible de très loin, de nuit comme de jour. Pour mémoire, il est d'ores et déjà obligatoire dans toute voiture qui emprunte un parcours autoroutier. Et comment résister au

plaisir de citer ici un aphorisme bien connu de ceux qui ont suivi une formation à l'école de voile des Glénans : " Mieux vaut flotter sans élégance que couler avec grâce " ?



- **Le dispositif d'éclairage autonome** :

mieux que la classique dynamo (qui ne fonctionne évidemment pas à l'arrêt), équipez donc votre bicyclette préférée d'un éclairage autonome (à piles), à l'arrière comme à l'avant. Le " feu " arrière (rouge) est le plus souvent équipés de " diodes ", et son efficacité est parfaite. Bon à savoir : le feu qui clignote n'est pas conforme au code de la route...



- **Le rétroviseur** : il va donner à votre monture un petit air " vieillot ", mais il est tellement pratique de ne pas avoir à se tordre le cou avant de changer de direction : l'essayer, c'est l'adopter.

*Vous trouverez dans ce numéro un bon de réduction de 10 % sur ces équipements, voire d'autres, accepté par les vélocistes cités.*

F.D.

### **Equipements obligatoires de sécurité**

- freins avant et arrière en parfait état
- avertisseur sonore
- éclairages et catadioptrés à l'avant (blanc) et à l'arrière (rouge)
- catadioptrés oranges sur chaque côté des pédales
- catadioptrés oranges (ou une bande réfléchissante) sur chaque roue.

Il ne se passe pas une semaine sans que, nous entendions des plaintes de la part de piétons qui râlent contre les vélos qui ne les respectent pas en roulant sur le trottoir.

EVAD défend l'image de cyclistes urbains responsables et disciplinés, EVAD ne défend donc pas les comportements dangereux de quelques cyclistes irrespectueux des piétons sur les trottoirs.

Alors, faisons l'effort de rouler sur la chaussée pour laisser le trottoir aux piétons.

Si pour une raison bien précise, pour une question de sécurité, quand la chaussée est particulièrement dangereuse pour le cycliste, on est obligé de rouler sur le trottoir sur quelques mètres, il faut alors être très prudent. Dans ce cas exceptionnel, le cycliste doit redoubler de

prudence, en roulant très lentement, voir en descendant de sa machine, pour ne jamais perturber le déplacement des piétons qui, sur le trottoir, ont tous leurs droits !

EVAD milite pour le «partage de la rue» mais pas du «trottoir» !

ALB



## Dates à retenir !

30 mars-1er avril	congrès de la FUBicy à Lons le Saunier
4 avril	permanence mensuelle
11 avril	<b>Assemblée Générale</b>
12 avril	<b>balade nocturne mensuelle</b> 20h place de la Libération
9 mai	permanence et réunion mensuelles
10 mai	<b>balade nocturne mensuelle</b> 20h place de la Libération
13 mai	"parcours du cœur" au Lac Kir
24 mai	"le P'tit tour" (parc de la Colombière)
2-3 juin	<b>Fête du Vélo</b>

Vous pouvez désormais joindre EVAD de n'importe quel coin de la planète ! Depuis un ordinateur connecté sur Internet, en cliquant sur ...

[www.evad-dijon.fr](http://www.evad-dijon.fr)

### **Permanences d'EVAD à la Maison des Associations, rue des Corroyeurs**

- Vous rencontrez des difficultés lors de vos trajets quotidiens à vélos ...
- Vous vous interrogez sur vos droits en tant que cycliste ...
- Vous avez des suggestions à faire pour améliorer la circulation des cyclistes dans l'agglomération ...

**... alors, venez rencontrer des militants d'EVAD, venez consulter la documentation d'EVAD, tous les 1er mercredi de chaque mois de 17h à 19h.**

Adhésion individuelle : 8 Euros / familiale : 13 Euros / chômeur/étudiant : 4 Euros

. Nom - Prénom : .....

. Adresse : .....

. Tél: ..... Date: ..... Signature : .....

Renvoyez ce coupon : EVAD A.Le Breton 3 B rue Ernest Lory 21 000 DIJON

